

Compte rendu

Conseil municipal du 12 mars 2021

Présents : Mmes et Mrs Daniel SALLES, Nadège TOURNEBIZE, Gilles AVRIL, José MULA, Brice CASSOUX, Carole LOUBAT, Florence LANCIAL, Emmanuelle TEXIER, Patrice RONDET, Catherine LECLECH, , Alexandre CARCOUET, Philippe PLANCHE.

Excusé(e)s: Samuel SWITEK, Elodie DARTAYRE, Sandie CHAISE.

Procuration : de Mr Samuel SWITEK à Mr Brice CASSOUX

Secrétaire de séance : Mr Gilles AVRIL.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil de leur présence.

Propose de passer à l'ordre du jour ;

1- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 12 février 2021 :

Monsieur le maire demande s'il y a des observations concernant le procès-verbal de la dernière séance du conseil municipal.

Délibération : procès-verbal approuvé.
A L'UNANIMITE

2- Adressage: Adoption de la dénomination des voies

Monsieur le Maire précise qu'il convient au conseil municipal d'adopter la dénomination des voies et donne la parole à Monsieur Avril pour faire le point sur ce dossier et présenter le tableau des différentes dénominations des voies.

Monsieur Avril rappelle au conseil municipal que suite à la consultation des habitants où nous avons reçu 120 réponses, il a été organisé une exposition où 25 modifications ont été apportées et qu'une réunion de travail avec les conseillers municipaux a permis d'apporter six autres modifications.

Présente le tableau définitif des dénominations qui tient compte de toutes les modifications citées ci-dessus.

Madame Emmanuelle TEXIER souhaite connaître d'où vient le nom de l'impasse BERRY au COUDERT.

Monsieur le Maire indique qu'il s'agit du nom du cours d'eau situé plus bas que l'impasse.

Monsieur le Maire propose de passer au vote :

Pour : 11, Contre : 2 (M. Brice CASSOUX et M. Samuel SWITEK), Abstention : 1 (Monsieur Alexandre CARCOUET)

Délibération adoptée à la majorité.

3- Budget:

➤ **Approbation des comptes de gestion du budget principal, du budget assainissement et du budget lotissement**

➤ **Approbation du compte administratif du budget principal :**

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS		DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
Résultats reportés 2019	75 989.93		186.14		186.14	75 989.93
Opérations de l'exercice 2020	590 235.25	713 183.18	546 504.90	372 928.09	1 136 740.15	1 086 111.27
TOTAUX	590 235.25	789 173.11	546 691.04	372 928.09	1 136 926.29	1 162 101.20
Résultats de clôture		198 937.86	173 762.95			25 174.91
Restes à réaliser 2020			9 700.00	125 000.00	9 700.00	125 000.00
TOTAUX CUMULÉS	590 235.25	789 173.11	556 391.04	497 928.09	1 146 626.29	1 287 101.20
		198 937.86	58 462.95			140 474.91

➤ **Affectation des résultats :**

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 58 462.95€

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté en 2021 : 140 474.91 €

➤ **Approbation du compte administratif du budget assainissement :**

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS		DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
Résultats reportés 2019	17 183.64			19 392.46		36 576.10
Opérations de l'exercice 2020	42 994.19	44 935.52	21 209.44	19 143 .00	64 203.63	64 078.52
TOTAUX	42 994.19	62 119.16	21 209.44	38 535.46	64 203.63	100 654.62
Résultats de clôture		19 124.97		17 326.02		36 450.99
Restes à réaliser 2020			0.00	1 500.00	0.00	1 500.00
TOTAUX CUMULÉS	42 994.19	62 119.16	21 209.44	40 035.46	64 203.63	102 154.62
		19 124.97		18 826.02		37 950.99

➤ **Affectation des résultats :**

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 0 €

Ligne 002 : Excédent de résultat de fonctionnement reporté en 2021 : 19 124.97 €

➤ **Approbation du compte administratif du budget lotissement :**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS	DÉPENSES OU DÉFICIT	RECETTES OU EXCÉDENTS
Résultats reportés 2019		159 060.53	112 411.84		112 411.84	159 060.53
Opérations de l'exercice 2020	441 817.48	646 022.92	318 822.92	424 677.58	760 640.40	1 070 700.50
TOTAUX	441 817.48	805 083.45	431 234.76	424 677.58	873 052.24	1 229 761.03
Résultats de clôture		363 265.97	6 557.18			356 708.79
Restes à réaliser 2020			0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULÉS	441 817.48	805 083.45	431 234.76	424 677.58	873 052.24	1 229 761.03
		363 265.97	6 557.18			356 708.79

➤ **Vote des taux des taxes communales et prix de l'assainissement pour 2021 :**

- Foncier Bâti : 39.68 %
- Foncier Non Bâti : 121.09 %
- le m3 d'eau consommé pour assainissement : 1.09 €
- Forfait de 10 € par compteur d'assainissement

➤ **Vote du budget primitif – budget principal 2021 :**

- Section de fonctionnement : 787 374.91 €
- Section d'investissement : 418 962.95 €
-

➤ **Vote du budget primitif – budget assainissement 2021 :**

- Section de fonctionnement : 64 319.97 €
- Section d'investissement : 106 045.99 €
-

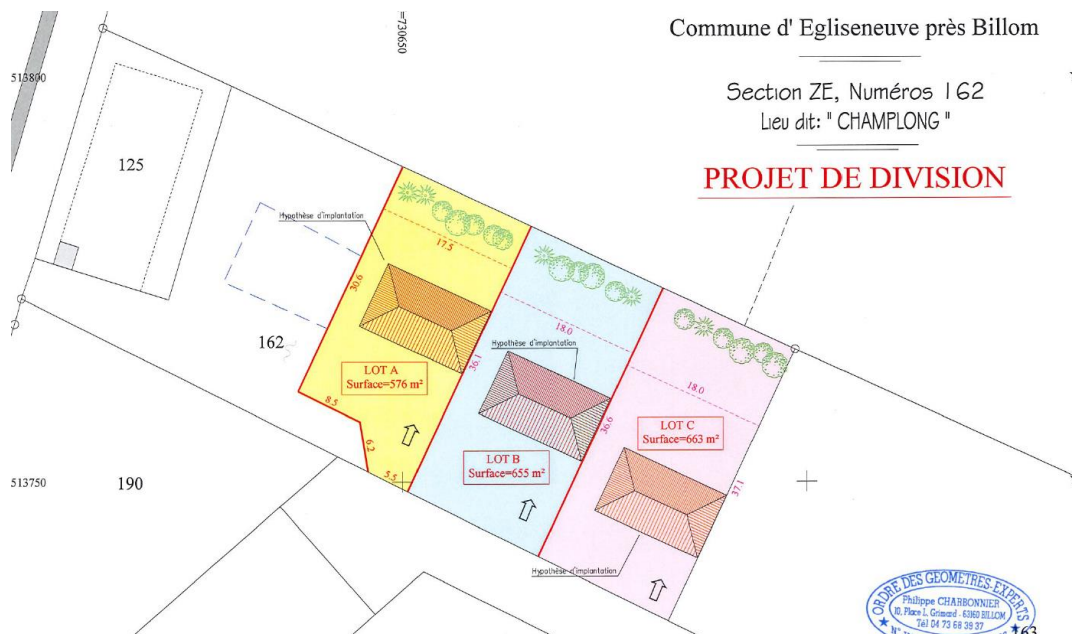
➤ **Vote du budget primitif – budget lotissement 2021 :**

- Section de fonctionnement : 480 082.92 € en dépenses et 819 413.52 € en recettes
- Section d'investissement : 602 511.09 € en dépenses et en recettes

Délibérations adoptées à l'unanimité.

4- Questions diverses :

- **Détermination du prix de vente des 3 lots communaux vers Champlong :**



Propositions :

Lot A = 38 000 euros TTC – lot B = 44 000 euros TTC – Lot C = 45 000 euros TTC

Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Projet constructions logements locatifs Champlong :**
Monsieur le Maire souhaite mener la réflexion sur la construction des logements locatifs à Champlong pour une ouverture de dossier courant mars 2022.
- **Achat broyeur commune Glaine Montaigut :**
Monsieur le Maire informe que la commune va procéder à l'achat du broyeur appartenant à l'heure actuelle à Glaine-Montaigut.
- **Elections départementales et régionales des 13 et 20 juin 2021 :**
Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de retenir ces dates pour assurer les permanences du bureau de vote.
- **Informations sur les Automnales :**
Suite aux différents reports des spectacles dus aux conditions sanitaires en vigueur, Monsieur le Maire informe qu'il ne donnera pas suite à cette manifestation.
- **Communauté de Commune :**
Monsieur le Maire rappelle que chaque conseiller reçoit le compte rendu directement sur leur boîte mail.
- **Environnement :**
Madame Emmanuelle TEXIER indique que la commission environnement se tiendra samedi 13 mars à la salle multimédia.

Fin de la réunion 21h00